













RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

MERCI

L'action concertée, essentielle à la mise en œuvre des mandats confiés au CRD par les MRC du Bas-Saint-Laurent, est rendue possible grâce à la collaboration et l'apport de nombreux partenaires: les élu(e)s municipaux, les partenaires institutionnels, associatifs et communautaires, les équipes des MRC et des directions régionales des ministères. Cette collaboration intersectorielle représente un gage de succès. Elle nous permet d'agir ensemble vers l'atteinte de nos objectifs et l'avancement du Bas-Saint-Laurent.

Ce rapport se veut une revue de la dernière année sur plus de trente mandats coordonnés par le CRD avec la contribution de plusieurs d'entre vous qui le lirez.

SITES WEB À CONSULTER

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent | crdbsl.org

La Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent | cosmoss.qc.ca

Le Bas-Saint-Laurent - Tout ça. Pour toi. | bas-saint-laurent.org



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 3 MANDATS ET PROJETS 4







SERVICES ADMINISTRATIFS

Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

PERSONNEL AU 31 MARS 2022

16

14

Ce rapport présente les faits saillants de la dernière année concernant les mandats et services administratifs dispensés par le CRD. Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif.

HUIT MRC un collectif au service de la région

Soucieuses de favoriser le développement de la région en cohésion, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent ont créé le Collectif régional de développement, un organisme de concertation et de planification. Sa mission est de promouvoir et de soutenir le développement durable du Bas-Saint-Laurent au nom de ses membres, les MRC. Plus précisément, le CRD œuvre à:

- Favoriser la concertation intersectorielle entre les élu(e)s, les ministères et les acteurs de la société civile afin d'établir la vision de développement et les priorités de la région,
- Élaborer le plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent et en faire la promotion,
- Conclure des ententes et administrer des fonds pour ses membres en collaboration avec les partenaires du milieu.

De gauche à droite :

- Bruno Paradis, secrétaire-trésorier et préfet de la MRC de Mitis
- · Serge Pelletier, préfet de la MRC de Témiscouata
- · Chantale Lavoie, vice-présidente et préfet de la MRC de La Matapédia
- · Bertin Denis, président et préfet de la MRC des Basques
- · Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui
- · Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette
- Solange Morneau, mairesse de la Ville de Saint-Pascal
- · Andrew Turcotte, préfet de la MRC de La Matanie
- Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup
- · Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2022

Les huit préfets de la région forment le conseil d'administration du CRD. Deux membres désignés par la Table régionale des élu(e)s municipaux sont observateurs alors que les directions générales des MRC et la coordination de la TREMBSL apportent un éclairage important sur les dossiers régionaux à titre de personnes-ressources.

Bertin Denis, président et préfet MRC DES BASQUES

Chantale Lavoie, vice-présidente et préfet MRC DE LA MATAPÉDIA

Bruno Paradis, secrétaire-trésorier et préfet MRC DE LA MITIS

Sylvain Roy, préfet MRC DE KAMOURASKA

Michel Lagacé, préfet MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Serge Pelletier, préfet MRC DE TÉMISCOUATA

Francis St-Pierre, préfet MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Andrew Turcotte, préfet MRC DE LA MATANIE



MOT DU PRÉSIDENT et de la directrice générale

À la suite de cette dernière année bien remplie, on peut affirmer sans aucun doute que les MRC ont fait preuve de vision en se regroupant au sein du Collectif régional de développement afin de soutenir l'exercice de leur compétence en développement. Elles ont créé un modèle à leur image dont le socle est une solidarité valorisant les forces des territoires du Bas-Saint-Laurent.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration et l'équipe du CRD ont plus que jamais été soucieux de s'adapter aux besoins et défis auxquels s'attaquer pour favoriser l'avancement du Bas-Saint-Laurent. Nous sommes à la fois fiers et impressionnés devant le travail accompli ensemble et nous vous invitons à prendre un moment pour en constater les résultats.

La concertation au coeur de nos actions

La concertation des communautés, partenaires et forces vives de la région, est au cœur de nos actions. Parmi les faits saillants de la dernière année, soulignons le lancement de la stratégie d'attractivité régionale, le mandat de régionalisation de l'immigration, la conclusion d'une entente sectorielle de développement bioalimentaire, l'adoption de résolutions d'intention des huit MRC de la région en vue de créer une régie intermunicipale du transport collectif et le renouvellement de l'entente régionale de soutien aux artistes et organismes culturels.

Ce rapport se veut le reflet de la mobilisation des MRC et de leurs partenaires soucieux d'assurer un développement cohérent et harmonieux de la région. L'envergure et l'impact de nos projets nécessitent ressources, temps et compromis. En effet, sans concertation intersectorielle et solidarité régionale, ces avancées seraient improbables. Nous souhaitons ainsi souligner votre engagement et mettre de l'avant nos partenariats et réalisations conjointes.

Un rôle important d'accompagnement

La restructuration de notre organisation permet désormais d'identifier de façon optimale les enjeux régionaux émergents et d'établir les partenariats nécessaires à leur réponse tout en accompagnant les projets et mandats courants. Trois services dédiés à nos principaux secteurs d'intervention dotés chacun d'une direction adjointe ont été créés à cet effet: Développement régional, Développement social ainsi que Ressources naturelles et environnement.

La priorité de la prochaine année sera de consolider ces chantiers que nous souhaitons ancrés sur les priorités et aspirations de la région. À cet effet, le Forum des partenaires du développement régional nourrira le prochain Plan de développement du Bas-Saint-Laurent.

Merci aux membres du conseil d'administration, les préfets du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'aux personnes et organisations qui contribuent à nos travaux : la Table régionale des élu(e)s municipaux, les partenaires institutionnels, associatifs et communautaires, les équipes des MRC et des directions régionales des ministères. Nous saluons finalement le fantastique travail des membres de notre équipe qui sont aussi les artisanes et artisans de ce rapport.

Au plaisir de poursuivre notre collaboration au cours de la prochaine année!



Bertin Denis, président Préfet de la MRC des Basques

Mélodie Mondor, directrice générale

MANDATS ET PROJETS

Développement régional

ATTRACTIVITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT

Une région aux multiples potentiels, une marque pour l'exprimer

Tout ça. Pour toi. est le slogan associé à la nouvelle image de marque régionale et à la démarche de promotion de la région visant à attirer de nouvelles personnes au Bas-Saint-Laurent. Cette image et le plan de communication qui en découle sont le fruit du travail concerté des responsables en attractivité des MRC et de représentantes de Place aux jeunes. La nouvelle image veut en outre exprimer les nombreuses possibilités qu'offre le territoire comme milieu de vie épanouissant.

Faits saillants

- Élaboration d'un plan d'action en attractivité régionale, d'un plan de communication et d'un plan média.
- Réalisation et lancement du site web promotionnel comprenant notamment un répertoire d'emplois lié à celui de Québec emploi.
- Mise en œuvre de campagnes promotionnelles ciblant des clientèles extrarégionales sur différents environnements numériques.
- Participation régionale au Salon de l'emploi et de la formation continue organisé par l'Événement Carrières en octobre 2021 et mai 2022.
- Parmi les actions à venir: création d'outils d'identification pour les partenaires du milieu, élaboration d'une activité pour favoriser le sentiment de fierté régionale, intégration d'un processus d'évaluation pour améliorer les actions en attractivité.

À PROPOS

Le mandat de l'attractivité est réalisé par un comité régional composé de responsables en attractivité des huit territoires de MRC et de représentantes de Place aux jeunes Bas-Saint-Laurent. Y sont associées deux ententes soutenant le travail effectué: l'une liée aux actions régionales et l'autre aux actions territoriales.

Durée: 2019-2023

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions): 500 000\$

Collectif régional de développement: 125 000\$

Durée: 2019-2022

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE (MRC)

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions): 600 000\$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 661 660 \$





Le slogan « Tout ça. Pour toi. » et la nouvelle plateforme promotionnelle bas-saint-laurent.org invitent les personnes à imaginer leur futur en territoire bas-laurentien.



L'équipe du Bas-Saint-Laurent en opération séduction au Salon de l'emploi et de la formation continue, à Montréal.

Développement régional

RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Favoriser ensemble l'accueil et l'établissement des personnes immigrantes

Amorcé à l'automne, le mandat de régionalisation de l'immigration est développé en cohérence avec les démarches d'attractivité régionale et territoriale. Les travaux ont débuté peu avant la période des Fêtes par la Table de concertation en immigration. On note une réelle volonté de travailler régionalement, notamment pour promouvoir des relations interculturelles harmonieuses avec la société d'accueil bas-laurentienne.

Faits saillants

- Embauche d'une agente régionale d'accompagnement pour coordonner les travaux de la Table de concertation en immigration.
- Mise en place d'un cadre de référence sur la gouvernance et le fonctionnement de la Table.
- Production de quatre capsules vidéo à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs. Diffusées sur les réseaux sociaux, elles ont présenté des témoignages de personnes afrodescendantes habitant dans la région.
- Plus de 60 personnes, pour la plupart du milieu municipal, ont pris part au panel régional « Pour des municipalités ouvertes et accueillantes au Bas-Saint-Laurent », tenu à l'occasion de la Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances.
- Participation à des événements provinciaux de promotion et de recrutement.
- Parmi les éléments à venir: mise en œuvre d'un plan d'action et de communication.

Activité d'accueil à la cabane à sucre - MRC de Kamouraska.

À PROPOS

La Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent regroupe les MRC et les organismes mandatés dans l'accueil et l'accompagnement des personnes immigrantes des huit territoires de MRC, le CRD, ainsi que la direction régionale du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI).

Durée: 2019-2024 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec (MIFI): 320 320 \$ Collectif régional de développement: 35 640 \$



Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie.

Développement régional

PLAN D'ACTION RÉGIONAL POUR L'EMPLOI SAISONNIER Une vision globale pour répondre aux besoins des entreprises

Débuté de façon plus importante à l'automne 2021, ce plan veut soutenir la stabilisation des emplois dans les industries saisonnières, favoriser le recrutement et la rétention des travailleurs et développer une culture de formation en entreprise. Le défi des partenaires impliqués est de s'assurer d'une vision globale centrée sur les besoins du secteur.

Faits saillants

- Un plan de communication sur la promotion et la mise en valeur des emplois saisonniers au Bas-Saint-Laurent a été élaboré. Ce dernier s'arrimera avec les démarches d'attractivité régionale et de régionalisation de l'immigration. À travers les actions choisies, le plan vise le développement d'un sentiment de fierté quant aux multiples possibilités qu'offrent les emplois saisonniers.
- Une stratégie est en cours d'élaboration pour accompagner les employeurs dans le développement de compétences des travailleurs saisonniers. Les partenaires travaillent également à l'élaboration d'un projet qui soutiendra l'industrie saisonnière en matière de recrutement, de maillage et de formation.
- Un projet-pilote de partage de main-d'œuvre a été finalisé et sera réalisé dans la MRC de Témiscouata avec des entreprises préalablement ciblées.



À PROPOS

Le CRD a été mandaté par la Table régionale de concertation sur l'emploi saisonnier pour coordonner la mise en œuvre d'un Plan d'action régional en emploi saisonnier en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail piloté par Services Québec. Il est déployé avec la collaboration de partenaires engagés au sein de sous-comités qui appuient la mise en œuvre du plan d'action.

Durée de la phase 1 du projet: 2021-2022

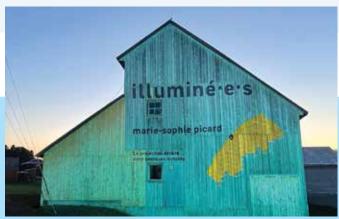
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Services Québec - Conseil régional des partenaires

du marché du travail: 108 537\$

Collectif régional de développement: 26 048\$

Cégep de La Pocatière, Extra Formation: 1500\$



Projet *Illuminé.e.s* dirigé par l'organisme Caravansérai. Photo prise lors de la présentation de l'artiste Marie-Sophie Picard à l'été 2020.



Gala régional du Défi OSEntreprendre tenu à Rivière-du-Loup.

Développement régional

ENTENTE RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS

Favoriser un lien durable entre les arts et les populations locales

Cette entente revêt un caractère essentiel en matière de développement régional et culturel. Depuis sa création, en 2005, un soutien majeur a été accordé à des créateurs et organismes artistiques avec plus de 400 projets culturels qui ont permis de renforcer les liens entre les arts et la collectivité.

Faits saillants

- Au cours de la période 2021-2022, 165 accompagnements ont été réalisés par l'équipe de Culture Bas-Saint-Laurent (une augmentation de 5 % par rapport à 2020-2021 et de 33 % par rapport à 2019-2020). Ce soutien a représenté près de 400 interventions.
- Il s'agit d'un total de 219 heures d'accompagnement réalisées et cela auprès de 73 artistes et 34 travailleurs culturels de la région.
- L'Entente a été renouvelée pour la période 2023-2025 avec un budget totalisant 1 266 138 \$.

À PROPOS

Ce programme est issu d'une entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit MRC, les villes de La Pocatière, Matane, Mont-Joli et Rimouski en collaboration avec le CRD, qui a pour rôle d'administrer une partie des sommes de l'entente et de coordonner le comité de répartition.

Durée de l'entente: 2019 à 2022 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ): 413 920 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 371 915 \$ Villes centres et de centralité: 240 000 \$

SEMAINE DES ENTREPRENEURS À L'ÉCOLE DÉFI OSEntreprendre Préparer la relève et favoriser l'émergence d'entreprises



Ces deux événements ont à nouveau mis en valeur des initiatives bas-laurentiennes exceptionnelles en entrepreneuriat. La Semaine des entrepreneurs à l'école aura contribué à inspirer le désir d'entreprendre chez des jeunes alors que le Défi OSEntreprendre aura favorisé la naissance de projets d'affaires novateurs.

Faits saillants

- Le gala régional de remise des prix du Défi OSEntreprendre s'est tenu le 28 avril 2022 en mode virtuel pour le volet Scolaire et en présentiel, à Rivière-du-Loup, pour le volet Création d'entreprises.
 - Cinquante-deux dossiers ont été présentés au volet Création d'entreprises et 211 au volet Scolaire.
 - Vingt prix ont été remis à des élèves, étudiants et nouveaux entrepreneurs qui se sont démarqués par la qualité de leur projet, leur créativité et leurs valeurs entrepreneuriales dans des domaines très variés. Des bourses totalisant plus de 29 000 \$ ont été décernées.
- Lors de la Semaine des entrepreneurs à l'école, 17 écoles et 18 entrepreneurs ont offert à des élèves et étudiants un total de 50 conférences, rejoignant un peu plus de 1 000 jeunes.

À PROPOS

OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner annuellement des milliers d'initiatives entrepreneuriales. Le CRD est mandataire de ce dernier au Bas-Saint-Laurent. Pour sa mise en œuvre, près d'une trentaine de responsables locaux se mobilisent dans les huit territoires de MRC afin de mettre en lumière les projets d'affaires issus de leur milieu.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Contribution OSEntreprendre: 40 512\$
Collectif régional de développement: 7 500\$
Autres partenaires: près de 20 500\$

Développement social

RECHERCHE-ACTION BIEN VIEILLIR CHEZ SOI Une meilleure connaissance des réalités des personnes aînées

Les partenaires de la recherche-action *Bien vieillir chez soi* ont franchi des étapes importantes au cours de la dernière année. Une meilleure connaissance des réalités des personnes aînées permet en effet de travailler à l'étape suivante, soit l'élaboration et la mise en œuvre d'une programmation de recherche-action.

Faits saillants

- Réalisation et diffusion d'outils de connaissances pour les organisations œuvrant de près ou de loin auprès des personnes aînées.
 - Sept fiches présentant des constats régionaux sur le Bien vieillir chez soi ont été réalisées sur les thèmes suivants: l'habitation, le soutien à domicile, les services de proximité, le transport et la mobilité active, la participation sociale et les loisirs, la proche aidance et la connaissance des services.
 - Près de 130 initiatives innovantes réalisées au Québec et ailleurs dans le monde sont maintenant recensées dans un répertoire pouvant inspirer des organisations souhaitant adapter ou créer de nouveaux services.
 - Ces informations éclairantes ont fait l'objet de deux séances de présentation, régionale et provinciale.
 Les outils demeurent à la disposition des organisations sur le site web du CRD.
- Une forte mobilisation des milieux est en cours afin de former des comités de pilotage qui élaboreront ensemble les huit projets de la programmation de recherche-action 2023-2026 visant l'amélioration de la structure de services. Des chercheurs, des organisations, des personnes aînées et proches aidantes contribueront à la réalisation des projets favorisant un vieillissement épanouissant des personnes dans leurs communautés.



À PROPOS

La recherche-action *Bien vieillir chez soi* est le fruit d'un partenariat entre: le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski, Harold LeBel, Député de Rimouski, la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent, la Table régionale des élu(e)s municipaux, la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (Chaire CIRUSSS), le Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux (Le Consortium InterS4) et le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent qui en coordonne les travaux.

Durée: 2021-2026

BUDGET DE LA PHASE 1 (2021-2022)

Fondation Mirella et Lino Saputo: 205 375\$
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent: 40 000\$

Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés

et des Proches aidants: 10 000\$

Harold LeBel, Député de Rimouski: 5 000 \$

M. Denis Tardif, Député de Rivière-du-Loup-Témiscouata: 4000\$

Pascal Bérubé, Député de Matane-Matapédia: 3 000\$

Caroline Proulx, Ministre responsable de la région

du Bas-Saint-Laurent: 3 000\$

Marie-Ève Proulx, Députée de Côte-du-Sud: 500\$

Développement social

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE Beaucoup de réalisations au cœur des communautés

Depuis les deux dernières années, plus de 100 initiatives ont été réalisées ou sont sur le point d'être terminées par les partenaires des Alliances pour la solidarité. Ensemble, elles contribuent à soutenir des jeunes, des adultes et des personnes aînées en situation de pauvreté ou de vulnérabilité et répondent aux priorités d'interventions régionales établies par les partenaires des Alliances.

Faits saillants

À l'échelle régionale

- Une campagne sur l'accès au logement et les droits des locataires a été déployée à l'hiver 2022 et portée par plusieurs partenaires régionaux.
- Une recherche-action est en cours de réalisation afin d'intensifier les espaces de réflexion collective. L'objectif est d'identifier les conditions gagnantes favorisant la participation citoyenne.
- Un bulletin régional d'information contribue maintenant à faire rayonner des initiatives inspirantes et à communiquer des renseignements utiles aux partenaires des Alliances.

Les initiatives mises en œuvre dans les territoires de MRC se veulent diversifiées. Mentionnons par exemple :

- Alimentation: des projets de frigos partagés, de jardins et de serres communautaires, des marchés mobiles, des ateliers de transformation de produits, du glanage communautaire.
- Santé: des activités de soutien psychosocial, de soutien pour des soins dentaires et l'élaboration d'un carnet santé pour aider des personnes à mieux prendre soin de leur santé globale.
- Participation citoyenne: des mesures d'accompagnement, des outils d'accès aux technologies et des cybercafés d'entraide.
- Logement: un nouveau comité de promotion et d'information sur les droits des locataires et des portraits de situation pour mieux planifier et intervenir.
- Transport collectif: des activités pour faire connaître les services et des actions pour favoriser l'accès physique et économique à des services de transport.
- Lutte aux préjugés: des activités de création et de diffusion artistiques afin de contrer les préjugés.
- Emploi et formation: des ateliers de réorientation et de réinsertion, des trousses d'outils pratiques.
- Accès aux services: des projets d'achat de matériel sportif et d'accès à des activités de loisirs en soutien à un mode de vie actif.

À PROPOS

L'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent est une concertation régionale qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS). Près de 15 partenaires, représentant différentes organisations, sont impliqués au sein de la Table régionale de l'Alliance. En plus des 200 organisations mobilisées dans leurs communautés, plus de 100 personnes concernées par les enjeux liés à la pauvreté ont contribué aux travaux et à l'élaboration de projets.

Durée: 2017-2023

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère du Travail, de l'Emploi

et de la Solidarité sociale - FQIS: 6 014 144\$

Collectif régional de développement: 340 000\$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 80 000\$



Brunch intergénérationnel du Comité de lutte aux préjugés (CLAP) de la MRC des Basques.

Développement social

ENTENTE RÉGIONALE DES SERVICES EN TRAVAIL DE RUE Une présence là où ça compte

Au cours de l'année 2021, l'isolement des personnes et la distanciation physique en contexte de pandémie ont à nouveau augmenté l'ampleur de la tâche des travailleuses et travailleurs de rue du Bas-Saint-Laurent. Néanmoins, ces professionnels sur le terrain ont su relever les défis pour rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité là où elles sont.

Faits saillants

- Un peu plus de 6 000 interventions ont été effectuées par les travailleuses et travailleurs de rue, dont plus de la moitié sont de nature psychosociale : réalité relationnelle, santé mentale ou encore réalité parentale et familiale.
- En contexte de pandémie, 30 % des interventions ont été effectuées de façon virtuelle.
- Plus de 73 % des interventions ont été réalisées auprès des jeunes de 12 à 35 ans.
- Les travailleurs de rue constatent devoir composer davantage avec les enjeux liés à l'habitation de même qu'avec une hausse des problématiques concernant la santé mentale.

Quinze travailleurs de rue et huit organismes pivots déploient les services dans les huit territoires de MRC:

- Maison des jeunes La Lucarne (Matane)
- · La Maison des jeunes de Mont-Joli
- Tremplin Travail (Amqui)
- · En tout C.A.S. (Rimouski)
- Maison des jeunes
 L'Uni-Vers des jeunes (Trois-Pistoles)
- Maison des jeunes L'Entre-jeunes de Rivière-du-Loup
- Carrefour jeunesse emploi du Témiscouata
- Tandem-jeunesse (La Pocatière)

À PROPOS

L'Entente régionale des services en travail de rue est coordonnée par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et regroupe les partenaires suivants: le Centre intégré de santé et de services sociaux, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, Services Québec, le ministère de la Sécurité publique et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Durée: 2021-2022 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Centre intégré de santé et de services sociaux

du Bas-Saint-Laurent: 263 450\$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 182 610\$

Services Québec: 12 222\$

Ministère de la Sécurité publique du Québec: 50 000\$

Collectif régional de développement: 72 205\$

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

Une avancée historique pour la relance économique et l'autonomie alimentaire de la région

C'est à l'hiver qu'était conclue une première Entente sectorielle de développement bioalimentaire, la plus importante au Québec en matière d'investissements. Totalisant 3 575 000 \$ pour les trois prochaines années, il s'agit d'un engagement majeur du gouvernement du Québec qui a reconnu la volonté forte du Bas-Saint-Laurent de relancer son économie en visant l'autonomie alimentaire. Un important consortium de partenaires met en commun des ressources financières et techniques et travaille en cohésion vers cet objectif commun.

L'Entente sectorielle de développement bioalimentaire (ESDB) permet en outre de:

- Soutenir la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent afin d'assurer la concertation du secteur et la mise en œuvre du Plan régional de développement bioalimentaire (PRDB).
- Soutenir les Saveurs du Bas-Saint-Laurent et la réalisation de projets de commercialisation des produits régionaux.
- Réaliser des projets issus des plans de développement de la zone agricole (PDZA) d'une ou de plusieurs MRC.
- Créer un Fonds de soutien au développement du secteur bioalimentaire pour réaliser des projets régionaux répondant aux priorités du secteur, dont le premier appel à projets a été lancé au printemps par le CRD.

La mise en œuvre de l'entente a débuté au printemps. Une agente de développement aux ressources naturelles et à l'environnement a été embauchée à l'hiver 2022 à cette fin.

À PROPOS

L'Entente sectorielle de développement bioalimentaire est administrée et coordonnée par le CRD et engage les partenaires suivants: le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de l'Économie et de l'Innovation, les huit MRC et le CRD, la Fédération de l'UPA, la Table de concertation bioalimentaire et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Durée: 2022-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation:

1000000\$

Ministère de l'Économie et de l'Innovation: 1000 000\$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 860 000\$

Collectif régional de développement: 180 000\$
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 360 000\$

Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent:

20 000\$

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent: 65 000\$

Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent: 90 000\$



Annonce officielle de l'entente, en mai dernier. De gauche à droite, à partir de la rangée du haut :

- Mylène Blanchette, coordonnatrice de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL)
- Mélodie Mondor, directrice générale du Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent
- Anne Denoncourt, directrice régionale par intérim au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Nicole Lavoie et Nancy Bergeron, respectivement directrice et présidente des Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Denis Lévesque, adjoint exécutif, ministère de l'Économie et de l'Innovation, Direction territoriale du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Maude-Alex St-Denis-Monfils, chargée de projet en autonomie alimentaire (TCBBSL)
- · Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
- Bertin Denis, président du CRD
- Johanne Laplante, directrice régionale de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

PROJET EXPÉRIMENTAL DES MODES DE RÉMUNÉRATION DES OUVRIERS FORESTIERS

Des travailleurs et employeurs toujours mobilisés

Au terme de la deuxième saison de mise en œuvre, 11 ouvriers vétérans, 69 expérimentés et 14 recrues participaient à ce projet unique au Québec. Grâce à l'engagement soutenu des employeurs et des ouvriers forestiers, cette initiative novatrice répond pleinement aux objectifs de valorisation de la profession et de développement d'une relève. Un processus d'amélioration continue permet de documenter l'expérience en vue d'en assurer une suite durable.

Faits saillants

- Un cinquième groupement forestier s'est intégré à la saison sylvicole 2021; ce sont donc l'ensemble des groupements de la région qui sont engagés dans le projet.
- Au cours de la dernière année, des améliorations ont été apportées aux grilles salariales. Pour les recrues, une prime au rendement a été ajoutée alors que pour les vétérans, le taux horaire garanti a été établi à partir d'une moyenne de 100 % du salaire à la production des trois dernières années comparativement à 90 % en 2020.
- Les partenaires de la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF) travaillent à assurer la durabilité de ces conditions par différentes représentations.



À PROPOS

Unique au Québec, le projet expérimental des modes de rémunération des ouvriers forestiers est piloté par le CRD en collaboration avec la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF). Cette dernière est composée de représentants d'employeurs, de Forêt Compétences, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, de la Direction régionale de Services Québec, d'ouvriers sylvicoles, d'élu(e)s municipaux et de la Fédération des Groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Durée: 2019-2023

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 2 081 857 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions): 1000 000 \$ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs: 100 000 \$

Collectif régional de développement: 372 202\$

TRAVAUX SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

Le CRD a travaillé à l'élaboration du plan d'action annuel et coordonné les budgets dédiés aux travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales (TPI), incluant la Réserve de Parke aménagée par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. Au cours de la période 2021-2022, le budget provenant du Programme d'aménagement durable des forêts a permis d'aménager 163 hectares pour l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent et la mise en terre de 92 261 plants.

Durée: 2020-2022

Une nouvelle entente d'une durée de trois ans a été signée avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les huit territoires de MRC pour la réalisation des travaux sylvicoles, pour un montant de 728 640 \$.

LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE ET À LA BERCE SPHONDYLE Des efforts soutenus pour des résultats durables

Les travaux d'éradication de la berce du Caucase et la berce sphondyle (commune) se sont poursuivis pour une 5° saison, alors que des résultats sont constatés sur le terrain par les organismes de bassins versants (OBV) de la région. L'objectif en matière de santé publique est de contrer la propagation de ces plantes exotiques envahissantes dont la sève contient des toxines qui peuvent causer des brûlures cutanées lorsque la peau est exposée au soleil. À noter que l'OBV Matapédia-Restigouche a proposé un plan d'accompagnement des municipalités sur son territoire d'intervention afin de contrer la propagation de la berce sphondyle, qui s'avère de plus en plus envahissante.

Faits saillants

- Le CRD et le CISSS du Bas-Saint-Laurent investissent chacun 20 000 \$ par an pour les années 2020 à 2023.
- Les ententes ont été renouvelées avec les organismes de bassins versants de la région pour les travaux d'éradication.

ORGANISMES MANDATÉS POUR CONTRER LA BERCE

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent

Organisme de bassins versants du fleuve Saint-Jean

Organisme de bassins versants Matapédia-Restigouche Au cours de l'été 2021, 98 colonies au Bas-Saint-Laurent, soit 8 % de plus qu'en 2020, ont été traitées de manière mécanique ou chimique.

À PROPOS

Le groupe de travail sur la lutte à la berce au Bas-Saint-Laurent est coordonné conjointement par le CISSS et le CRD, et réunit les quatre OBV sur le territoire de la région, les municipalités et MRC, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), le ministère des Transports (MTQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Durée: 2020-2023 ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Collectif régional de développement: 60 000\$

Centre intégré de santé et de services sociaux: 60 000\$

LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA FORÊT PRIVÉE

C'est dans le cadre des travaux de la Table de concertation sur la forêt privée (TCFP), coordonnée par le CRD, qu'une importante mobilisation a été réalisée sur l'enjeu de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Grâce à l'appui politique de la Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL), les organisations représentant les propriétaires de boisés privés ont lancé un appel à l'action au gouvernement pour en contrer les effets dévastateurs. Avec la collaboration de la TREMBSL, des lettres suivies de représentations politiques ont été réalisées auprès des instances concernées, alors qu'une conférence de presse était tenue un peu avant la période des Fêtes. Au printemps 2022, les partenaires ont reçu favorablement les ajouts budgétaires de près de 4,8 M \$ pour des travaux de plantation (rétroactivement pour l'année 2021). Ils demeurent toutefois vigilants pour combler pleinement les besoins liés à l'épidémie et la réalisation de la stratégie sylvicole pour les prochaines années.



Conférence de presse tenue en décembre 2021. De gauche à droite :

- Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques et président du Collectif régional de développement
- Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup et président de la Table régionale des élu(e)s municipaux
- Pierre Sirois, président de la Fédération des groupements forestiers
- Maurice Veilleux, président du Syndicat des producteurs forestiers

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Les travaux des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) se sont poursuivis afin d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public.

Faits saillants

- Un total de 19 TGIRT locales et régionales ont été tenues dans les deux unités d'aménagement (UA).
- Le Bas-Saint-Laurent poursuit le processus de révision du potentiel acéricole à prioriser. Au printemps 2022, les consultations auprès des membres des TLGIRT et du public étaient réalisées. Une consultation auprès des MRC et des communautés autochtones était également complétée en vue de l'adoption finale de la nouvelle cartographie en mai 2022. Cette cartographie résulte d'un processus de concertation unique au Québec.
- Le comité sur la restauration de l'habitat du caribou des TLGIRT a proposé la fermeture de 55 km de chemins forestiers dans l'habitat essentiel du cervidé, dont la réalisation est prévue à l'été 2023.
- Dans le cadre du processus d'acquisition de connaissances visé par les TLGIRT, les résultats du rapport « Régénération naturelle dans des coupes partielles et coupes de régénération après scarifiage par décapage et par placeaux » ont été présentés lors de la rencontre régionale de janvier 2022. Par ailleurs, la caractérisation détaillée des composantes d'habitat des ravages de cerf de Virginie au Bas-Saint-Laurent s'est poursuivie alors que des résultats sont attendus à l'hiver 2023.

Durée: 2021-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs: 588 936\$

SERVICES ADMINISTRATIFS

Table régionale des élu(e)s municipaux du Bas-Saint-Laurent

Le CRDBSL est fiduciaire de l'Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale qui permet de soutenir les activités de la Table régionale des élu(e)s municipaux (TREMBSL). Cette dernière regroupe les huit préfets des MRC, ainsi que les dix maires et mairesses des cités régionales et des villes de centralité de la région.

Le rôle de la TREMBSL consiste à concerter les élu(e)s autour des grands enjeux politiques régionaux et à conseiller les gouvernements du Québec et du Canada sur l'adaptation des programmes à la réalité du Bas-Saint-Laurent, en étroite collaboration avec le CRD.

Parmi les principaux dossiers traités au cours de la dernière année, soulignons l'enjeu des transports. Qu'il s'agisse du maintien du transport par autocar dans notre région, de l'avenir des services de traversier, de la place de nos ports dans la stratégie maritime ou du rôle de l'aéroport de Mont-Joli dans la prochaine stratégie de transport aérien, sans oublier la réinscription de l'autoroute 20 au Plan québécois des infrastructures et le travail sur le transport collectif, la TREMBSL a multiplié les représentations pour maintenir et bonifier les liens qui soutiendront le développement de la région dans l'avenir. La Table est également intervenue vigoureusement pour assurer le financement adéquat de la stratégie sylvicole, dans le contexte d'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Dans le cadre de ses travaux, la TREMBSL planifie des rencontres régulières avec les directions régionales, la ministre responsable de la région, Mme Caroline Proulx, et les différents ministres responsables des dossiers d'intérêt.



La TREMBSL regroupe les huit préfets des MRC, ainsi que les dix maires et mairesses des cités régionales et des villes de centralité de la région.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2019-2023

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Fonds d'appui au rayonnement des régions): 197 595\$

Collectif régional de développement : 167 595\$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent:

30 000\$

SERVICES ADMINISTRATIFS

Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent

Le CRD est fiduciaire de la Démarche COSMOSS dont la mission est de soutenir le développement des jeunes de 0 à 30 ans. Parmi les faits saillants de la dernière année, soulignons la création d'un fonds de dotation permettant de consolider à long terme l'action des partenaires.

- La Démarche COSMOSS, le Collectif régional de développement, la Fondation Lucie et André Chagnon ainsi que la Fondation communautaire Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les-Îles se sont unis pour créer ce fonds novateur qui sera administré par cette dernière. Un don de 5,7 M\$ de la Fondation Chagnon a contribué au démarrage.
- Une mobilisation régionale est en cours en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants et les jeunes.
 S'agissant d'un nouvel enjeu qui interpelle la mission de COSMOSS, la période 2021-2022 a été consacrée au transfert de connaissances auprès des milieux locaux.
- De belles avancées ont également été réalisées du côté du développement de la lecture:
 - Un colloque régional donnant de la formation pratique aux personnes qui utilisent les livres dans leurs interventions auprès des jeunes et des familles a été tenu à l'automne 2021. Devant sa pertinence, il sera à nouveau offert à l'automne 2022 à Rivière-du-Loup.
 - Dans le cadre du « Plan de relance pour la réussite éducative : l'éducation au-delà de la pandémie du gouvernement du Québec », l'initiative Plaisir de lire en camp de jour a été déployée à l'été 2021 et le sera pour une deuxième saison dans l'ensemble des camps de jour du Bas-Saint-Laurent.
 - Avec la collaboration de l'Océanic de Rimouski et du Centre de services scolaire des Phares, le projet pilote NICSLECTURE a débuté à l'hiver. Neuf écoles primaires et 190 élèves participent à l'initiative qui consiste pour les élèves à s'engager à lire au sein d'un groupe selon l'esprit d'équipe qui caractérise le hockey. Le District scolaire francophone du Nord-Ouest (DSFNO), à Edmundston au Nouveau-Brunswick, est le concepteur et détient les droits de ce programme.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE RÉGIONALE 2020-2021

Collectif régional de développement

et les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 300 000\$



Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent

La Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent (RIEBSL), qui regroupe les huit territoires de MRC et la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk, continue ses efforts de développement pour favoriser l'implantation de parcs éoliens sur le territoire de l'Est-du-Québec tout en continuant de gérer sa participation dans les projets éoliens en portefeuille.

La RIEBSL s'intéresse donc de plus en plus aux gisements de l'ensemble du territoire puisqu'elle est un des membres fondateurs de L'Alliance éolienne de l'Estdu-Québec qui est le fruit de l'entente de partenariat intervenue en 2014 entre la RIEBSL et la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine incluant depuis peu les MRC de Montmagny et de L'Islet. Ultimement, ce regroupement régional regroupera 227 instances municipales et autochtones, soit la quasi-totalité des 210 collectivités locales dont le territoire est compris dans celui des quinze MRC de l'Est-du-Québec, de la Première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk ainsi que de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

L'année 2021-2022 est marquée par beaucoup d'effervescence dans la filière énergétique au Québec avec le lancement de deux appels d'offres d'Hydro-Québec pour l'achat d'énergie éolienne et renouvelable. La RIEBSL se prépare à négocier des partenariats avec les promoteurs privés dans le but d'être associée aux projets qui y seront soumis sur le territoire.

En ce qui concerne les projets éoliens en portefeuille, soit ceux de Nicolas-Riou, dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette, et de Roncevaux, dans la MRC d'Avignon en Gaspésie, ces derniers ont atteint les objectifs financiers et ont permis des distributions importantes aux membres, soit 9 M\$ pour l'année 2021.



PERSONNEL AU 31 MARS 2022

DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION

Mélodie Mondor

Directrice générale

Jean-Charles Ledeuil

Responsable des finances

Sylvie Chénard

Technicienne à la comptabilité

Mélissa Fillion

Adjointe de direction

Lisanne Beaupré

Adjointe administrative et aux communications

Nancy Proulx

Agente régionale de communication

Marcel Moreau

Responsable des technologies de l'information et des télécommunications

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Laurent Gagné

Directeur adjoint aux ressources naturelles et à l'environnement

PLAN D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE ET À LA BERCE SPHONDYLE

Tony Franceschini

Agent de recherche et de développement

ENTENTE SECTORIELLE
DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

Marise Bélanger

Agente de développement

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Shanti Sarrazin

Directrice adjointe au développement régional

RECHERCHE-ACTION POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES AÎNÉS ET LA VITALITÉ DES COMMUNAUTÉS

Annie Lachance

Hirondelle Varady-Szabo

Agentes de recherche et développement en innovation sociale

PLAN D'ACTION RÉGIONAL SUR L'EMPLOI SAISONNIER OSENTREPRENDRE SEMAINE DES ENTREPRENEURS À L'ÉCOLE

Akotchayé Lawin-Ore

Agent régional d'accompagnement

DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT

Martine Proulx

Agente régionale d'accompagnement

RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Elsa Lambert

Agente régionale d'accompagnement

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Audrey Plouffe

Directrice adjointe au développement social

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ BAS-SAINT-LAURENT

Étienne Lessard

Agent régional d'accompagnement des communautés MRC de l'est de la Rivière Rimouski

Normand Lévesque

Agent régional d'accompagnement des communautés MRC de l'ouest de la Rivière Rimouski

Julien Dion

Agent local d'accompagnement des communautés MRC de Rimouski-Neigette

Elizabeth Dupont (en poste jusqu'en janvier 2022) Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de La Mitis

Gabriel Roussel

Agent local d'accompagnement des communautés MRC de La Mitis

Sébastien Lévesque

Agent local d'accompagnement des communautés MRC de La Matapédia

Christine Durivage

Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de La Matanie

Amandine Wartak (en poste jusqu'en février 2022)
Agente local d'accompagnement des communautés
MRC de Témiscouata

Martine Boies-Fournier

Agente locale d'accompagnement des communautés MRC de Kamouraska

SERVICES EN TRAVAIL DE RUE

Serge Dumont Coordonnateur

Annik Bélanger Coordonnatrice

CRÉDITS PHOTOS

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, Olivier Chevalier, Piego Leflou, Jean-Christophe Lemay, Audrey Mainguy, Boris Plique, Ruralys

GRAPHISME

Stéphanie Beaudoin - conception graphique

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1 Téléphone : 418 724-6440

Courriel: secretariat@crdbsl.org

